

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Janvier 2026

En l'an deux mil vingt-cinq, le conseil municipal s'est réuni le seize décembre à 20h00 sur une convocation du 05 décembre 2025.

Présents : Philippe NEAU, Marion ROBIN, Bernard BARRAUD, Stéven JARDIN, Magali VINCENT, Edwige MADEUX, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Christophe COETTO, Émilie PORTAIS

Absents : François BERTRAND, Marion FILLEUL, Émilie CORS, Vincent RENAUDIN

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

Monsieur Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- décision modificative pour régularisation des attributions de compensation de la CDC Aunis Atlantique

La séance débute par une présentation du schéma communal de Défense Extérieure Contre les Incendies. Cette présentation est faite par M. Antoine YVENAT et M. Joël MAZIERE, Coordonnateur DECI RESE.

Il s'agit de répertorier les points incendie (poteau ou bache) positionnés sur notre commune et de programmer les travaux nécessaires pour les habitations actuellement non protégées.

Afin de faire l'ensemble des travaux nécessaires, une enveloppe budgétaire de 140 508 € est nécessaire. Cela représente 2 poteaux, 10 bâches souples et une aire d'aspiration permanente.

M. YVENAT fait part d'une subvention DETR de 40 à 60 % et d'une subvention départemental de 20 %.

Les bâches sont garanties 10 ans.

Certaines devront être positionnées sur des terrains privés, ce qui nécessitera de signer une convention de mise à disposition.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2025 :

Le compte-rendu a été adressé par mail aux conseillers.

Monsieur le Maire demande qui est favorable au compte-rendu du 16 décembre 2025 ?

Vote : 7 OUI et 1 ABSTENTION

2. Vote de crédits d'investissement avant le vote du budget 2026 :

Monsieur Le Maire donne lecture des crédits d'investissement inscrits pour 2026 pour le bon fonctionnement avant le vote du budget.

Certaines dépenses sont engagées : rénovation monuments aux morts (3 685 €), jeux de la colline aux enfants (3 400 €) et fournil (50 000 €).

Monsieur le Maire demande qui est favorable à cette délibération ?

Vote : 8 OUI

3. Décision modificative : régularisation attributions de compensation de la CDC Aunis Atlantique :

Monsieur Le Maire explique que du fait d'un changement d'article, il est nécessaire de prendre 4 500 € sur l'article 60612 – énergie électricité pour le mettre au 739211 – attributions de compensation.

Objets : AC CDCAA 2025

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60612 (011) : Énergie – Électricité	-4 500,00		
739211 (014) : Attributions de compensatio	4 500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Monsieur le Maire demande qui est favorable à cette décision modificative ?

Vote : 8 OUI

4. Devis Église (statues et chemin de croix) et demandes de subventions :

Monsieur Le Maire fait part du devis proposé par M. DOMAIN concernant le nettoyage des statues et du chemin de croix de l'Église. Cela comprend nettoyage, reprise en plâtre des parties abîmées, peinture.

Le coût de cette intervention est de 11 000 € T.T.C.

Pour financer cette intervention nous sollicitons le Département pour 30 % et la fondation du Crédit Agricole Pays de France pour 30 %. Monsieur Le Maire propose d'ouvrir une nouvelle souscription auprès de la Fondation du Patrimoine en espérant 20 % de la somme H.T..

Monsieur Le Maire demande qui est favorable au devis proposé par M. DOMAIN ?

Vote : 8 OUI

Monsieur Le Maire demande l'autorisation d'ouvrir une nouvelle souscription et de déposer une demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine ?

Vote : 8 OUI

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès du Département ?

Vote : 8 OUI

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de la fondation du Crédit Agricole Pays de France ?

Vote : 8 OUI

Stéven JARDIN fait la remarque de nouvelles dépenses non prévues. Cela ajoutant une plus-value au coût du projet de rénovation.

5. Informations et questions diverses :

Monsieur Le Maire fait part d'un courrier reçu du PNR l'informant d'un programme de travaux de restauration et d'aménagements pastoraux de parcelles. Il s'agit de 4,93 ha de cultures qui ont été reconverties en prairies naturelles sur notre commune.

Le PNR a fait réalisé 950 m de clôtures pour un coût de 7 375,80 €.

Émilie PORTAIS, dans le cadre du projet Mon jardin qui bourdonne, évoque la préparation d'un affichage concernant le projet.

Stéven JARDIN demande si nous pourrions solliciter les fiches techniques des jeux commandés afin de pouvoir préparer la colline aux enfants en conséquence.

Fin de séance à 20h48

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	